

Lutter contre les cochenilles (version 2)

Par [Henri Kuentz](#), le 2006/11/15.

Note d'octobre 2006 : avec la nouvelle réglementation en vigueur en France au 1er juillet 2006, tout produit de traitement phytosanitaire, d'origine chimique ou naturelle, doit faire l'objet d'une procédure d'homologation et avoir un numéro d'Autorisation de Mise sur le Marché ou AMM. Aucune matière active ne peut être recommandée, vendue ou utilisée si elle n'a pas ce n°AMM. Les spécialités d'origine chimique suivaient déjà cette procédure depuis plusieurs années, avec notamment un très onéreux dossier d'homologation, ce qui a provoqué la disparition de nombreuses spécialités non rentables pour le fabricant, mais utiles aux producteurs. Le changement majeur est que maintenant tout produit d'origine naturelle non homologué ne peut être recommandé, vendu ou utilisé, même si c'est une simple essence de plantes aux propriétés connues depuis fort longtemps. En conséquence, le simple fait de parler ici des méthodes traditionnelles comme l'application de certains produits ménagers que je ne nommerai pas, car non homologués en tant qu'insecticides, tombe théoriquement sous le coup de la Loi ! Dans ces conditions, je suis contraint de fortement remanier mon article original de 1999, pour vous présenter les méthodes de traitement possibles, détaillant uniquement les produits homologués à ce jour pour les "jardins d'amateurs" selon la dénomination officielle. De nombreux produits accessibles aux professionnels et efficaces sur cochenilles ont été retirés de la vente, je les ai donc supprimés de cet article.

Lutter contre les cochenilles :

Le problème crucial des cochenilles farineuses finit toujours par frapper le plus scrupuleux des amateurs de Cactées, qui se retrouve généralement assez désemparé. Car si les cochenilles farineuses sont généralement citées dans tout bon livre, au chapitre "parasites et maladies", les auteurs n'ont pas de remède miracle et renvoient généralement le lecteur au rayon produits phytos de la jardinerie la plus proche, sans plus de précision !

Les cochenilles sont certainement les parasites les plus fréquents dans les collections d'amateurs, avec les "poux des racines", qui en sont de très proches cousins. Le manque d'aération est généralement à l'origine de leur prolifération. Même dans une serre bien ventilée, il faut penser à tourner de temps en temps les plantes ou à déplacer les étiquettes, car les cochenilles se logent toujours dans les endroits les plus inaccessibles, par exemple entre la plante et l'étiquette, ou sur le côté opposé à l'arrosage. Dès qu'on place ses cactus à l'extérieur, les cochenilles farineuses disparaissent, chassées par la pluie et le vent. Ce parasite aime les atmosphères chaudes et confinées, il a horreur des courants d'air.

Mais cultiver ses cactus à l'extérieur peut avoir des inconvénients (pluie, coups de soleil, parasites du sol, etc), et la meilleure solution pour les conserver en bon état se révèle être finalement la serre. Sans compter qu'il faut bien rentrer ses plantes pour l'hiver, ce qui tôt ou tard va déclencher l'apparition des cochenilles farineuses. Pour lutter contre elles, il faut utiliser un insecticide pour plantes. Il en existe 4 types :

1. Les remèdes traditionnels basés sur le badigeonnage au pinceau ou sur la pulvérisation de certains produits ménagers... Je ne peux les détailler, en raison de la réglementation. Ils ne sont pas pratiques quand on a beaucoup de plantes à nettoyer, mais très efficaces si on est patient et qu'on a juste quelques cochenilles à éliminer.
2. Les produits huileux anti-cochenilles, à base d'huile blanche et de malathion, que les gens hésitent à utiliser, mais qui sont le remède officiellement le plus efficace. C'est même la seule matière

active homologuée contre les cochenilles, y compris pour les professionnels ! Les huiles ont la propriété de détruire même les oeufs, alors que les produits acqueux ne sont efficaces que contre les larves ou les adultes. L'inconvénient de ces produits est de dissoudre la pellicule cireuse superficielle qui constitue l'ornement de nombreuses Cactées ou succulentes, et de provoquer des problèmes de phytotoxicité sur certaines espèces comme les Crassulacées. Il faut donc réserver l'oléomalathion aux plantes qui ne risquent rien et à la période la moins chaude de l'année pour éviter les mauvaises surprises.

3. Les insecticides de contact non huileux à base de bifenthrine, deltaméthrine, extraits naturels de pyrèthre ou de roténone, etc. Ces produits ne tachent pas les plantes mais sont d'action moins radicale. Ils sont homologués en jardins d'amateurs sur pucerons et insectes divers, pas spécialement sur cochenilles. Il faut les utiliser en pulvérisation 3 fois à 15 jours d'intervalle pour un résultat visible, car ils ne sont actifs que sur un seul stade, larve ou parfois adulte, jamais sur les oeufs. Ils existent en concentré à diluer, en bombes aérosols, ou en petits vaporisateurs prêts à l'emploi.
4. Les produits "systémiques" qui pénètrent dans la plante. Ils doivent être appliqués préférentiellement sur des plantes en végétation, de façon à ce qu'elles absorbent la matière active et que la sève devienne toxique par ingestion pour les insectes piqueurs. Ces produits ne sont réellement efficaces que si on les utilise préventivement, ou dès le début de l'attaque, car leur action de choc, par contact ou par inhalation, est souvent moins importante. Mais surtout, le temps nécessaire à ce que la matière active se retrouve dans la sève peut prendre parfois plusieurs semaines. Les produits systémiques ou "endothérapiques" sont bien adaptés aux Cactées, car ils n'agressent pas la pruine. On peut les appliquer de deux manières : par pulvérisation ou parfois par arrosage si la notice mentionne cet usage.

Les pulvérisations de produits systémiques pénètrent dans les plantes par les stomates. Comme les succulentes ont un nombre réduit de pores pour mieux résister à la sécheresse, et qu'elles sont très économes en eau, donc en sève, l'action est normalement plus lente que sur les mésophytes (plantes à feuilles ordinaires). Les pulvérisations peuvent être réalisées avec un vaporisateur ou un pulvérisateur, le soir ou le matin de préférence.

Les produits systémiques mélangés à l'eau d'arrosage pénètrent par les racines et remontent dans la plante par la sève brute montante. Ils vont rester présents pendant plusieurs semaines. Ce mode d'action est très efficace et protège contre tous les insectes piqueurs qui s'alimentent avec la sève élaborée.

Avec tant d'avantages, vous me direz que les systémiques sont faits pour vos cactus ! Je vous comprends, mais un seul produit de ce type est accessible aux amateurs : l'imidaclopride vendue sous les noms commerciaux de "Pucerons systémiques (sic !) Bayer" ou "Confidor J". Cette substance est active à de très faibles doses (0,25 à 0,50 ml par litre d'eau) ce qui en fait un produit économique à l'emploi. De plus elle n'est pas classée au tableau des produits nocifs ou toxiques. On la trouve en concentré à diluer ou en bombe aérosol. J'attire votre attention sur le fait que le Confidor est homologué en jardins d'amateurs uniquement sur rosiers et arbres fruitiers. Vous trouverez sur Internet de nombreux témoignages de cactophiles très satisfaits de ce produit. En raison de la réglementation actuelle, je dois vous rappeler que l'utilisation que vous en ferez est sous votre entière responsabilité...

Enfin, je vous livre ma solution pour les cas difficiles : le pistolet d'arrosage réglé en position jet étroit. Si la pression est suffisante, toutes les cochenilles sont décollées en quelques secondes ! Après, on fait sécher la plante, on la repote dans un substrat sec, auquel on peut rajouter des granulés insecticides pour le sol à base de carbofuran, qui est aussi une matière active systémique à action

prolongée.

Bonne chasse !

Auteur : [Henri Kuentz](#)

Publié le : 2006/11/15

 Vous pouvez [commenter cet article](#) ou [lire les commentaires postés](#).

From:

<https://www.cactuspro.com/articles/> - **Articles du Cactus Francophone**

Permanent link:

https://www.cactuspro.com/articles/lutter_contre_les_cochenilles

Last update: **2010/07/03 21:34**

